

07-LA COMMUNE DU ROVE :

Le Rove (Lo Rove en provençal selon la norme classique et Lou Rouve selon la norme mistralienne) est une commune française du département des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les habitants du Rove sont appelés les Rovenains.

Mais d'où vient ce nom ? En fait, Le Rove (ou Lou Rouve) est un dérivé de Roveretum (le nom du Rove au 12^{ème} siècle, signifiant « bois de chênes »). Le rouvre, alors, désignait plusieurs espèces de chênes (et non plus une seule espèce comme aujourd'hui). S'il n'y a jamais eu de véritables chênes rouvres (l'espèce actuelle) dans nos collines, il y avait en effet des bois de chênes pubescents (ou chêne blanc, blacas) et de chênes verts. Il reste encore quelques-uns de ces arbres aujourd'hui.

La commune du Rove se situe dans le [massif de la Nerthe](#) (ou chaîne de la Nerthe, ou chaîne de l'Estaque), entre L'Estaque (Marseille) et Ensûs-la-Redonne.

Le chef-lieu occupe une dépression orientée approximativement d'ouest en est, entre 170 et 110 mètres d'altitude, entourée de collines calcaires à la maigre végétation, et reliée au littoral méditerranéen par des vallons étroits et sinueux, dont l'un (vallon du Gipier) permet de joindre Marseille, et l'autre (vallon du Régadzi) débouche sur deux calanques habitées : la Vesse et Niolon. Côté nord, la commune couvre le flanc du massif, et s'arrête à la limite de la plaine.

Sa superficie est de 2 297 hectares soit 22,97 km². Son altitude la plus basse se situe au niveau de la mer, le point culminant se trouve à 263 m, la moyenne étant de 132 m. L'aéroport de Marseille Provence est à 12 kilomètres.



[Quelques liens :](#)

Site de la mairie du Rove : <https://www.lerove.fr/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Rove

<https://www.lamarseillaise.fr/culture/le-rove-concentre-d-histoire-et-de-nature-LGLM071947>



Les armes peuvent se blasonner ainsi :

- d'or à quatre pals de gueules ; à dextre une branche de chêne englandée de sable ; à senestre un bouc naissant d'argent ; chargé des mots VILLE DU ROVE de sable.
- (ou) d'une chèvre d'or sur feuilles de chênes et armes de Provence. Elle rappelle la spécialité du village adonné depuis toujours à l'élevage des chèvres, ainsi que les chênes, ou rouvres, si abondants autrefois dans les collines, et auxquels la commune doit son nom du Rove.

Un peu d'histoire...

L'habitat au Rove remonte à la plus haute Antiquité. Des grottes, des endroits secs sous des rochers en surplomb servaient ici d'abris aux hominiens à l'époque du Paléolithique, puis du Néolithique (de 12 000 à 5 000 ans avant J.C.). Sans remonter si loin, il faut se rappeler que le plus vieux rempart connu à ce jour en Provence se trouve sur ses collines. Il date du début de l'Age du Bronze. C'est le seul habitat fortifié, dans le Midi de la France où des structures de pierre sont présentes au Bronze ancien.

Le Camp de Laure, protégé au titre des Monuments Historiques, prouve que les premiers Rovenains vivaient ici, il y a 3 500 ans.

Le village se crée au fil du temps avec la construction de petites fermes. Le Rove faisait partie de la seigneurie de Marignane au même titre que Saint-Victoret et Gignac. D'après les archives paroissiales, Le Rove compte trois familles présentes depuis le 13^{ème} siècle : les familles Debard, Mathieu et Gouiran.

La chapelle Saint-Michel de Gignac est une chapelle romane du 13^{ème} siècle. Le château dont elle dépendait, et dont il ne reste que quelques ruines, fut une place forte templière servant de relais avant Fréjus, où embarquaient les croisés. La [chapelle Saint-Michel de Gignac](#), classée avec les ruines du château au titre de monument historique en 1977, a été restaurée en 1997.



Chapelle Saint-Michel de Gignac (photo DF, 2019)

La paroisse du Rove est créée en 1624. L'église Sainte Anne, construite en 1789, renferme une chaire datant du 19^{ème} siècle classée monument historique.

Juste après la Révolution française, en 1793, Le Rove était devenu le refuge des proscrits marseillais désireux d'échapper à la guillotine. Sûrs de ne pas être dénoncés, 500 membres du Clergé et sympathisants hostiles à la nouvelle constitution furent accueillis par les Rovenains et aucun secret ne transpira.

Jusqu'en 1835, le village du Rove faisait partie de la commune de Gignac. Le Rove est devenu une commune en 1835. Le 26 avril 1835, Le Rove était érigé en commune par ordonnance du Roi Louis-Philippe, suite à la séparation avec la commune de Gignac-la-Nerthe. Auparavant, le Rove était sous la dépendance de Gignac. Le hameau d'Ensues-la-Redonne fut rattaché au Rove jusqu'au 16 mai 1933 (date à laquelle il fut érigé en commune).

*D. n. de p. 1. 1835
L. n. 1. 1835*

Paris, le 26 Avril, ann 1835.

Ministère
de l'Intérieur.

Encarté
le 28 avril 1835.

N. 307.

Louis-Philippe, Roi des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au
département de l'Intérieur,
Le Comité de l'Intérieur de notre conseil d'Etat entendu;
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

le Rove - la - Nerthe

le Rove - la - Nerthe

le Rove - la - Nerthe

Art. 1^{er}

Les sections du Rove et d'Ensues sont
distraites de la commune de Gignac,
arrondissement d'Uzès, département des
Bouches-du-Rhône, et érigées en commune
particulière. Le chef-lieu de la nouvelle
commune est fixé au Rove.

Art. 2^o.

La limite entre la commune de Gignac
et celle de Rove est fixée dans la
direction indiquée au plan ci-joint
par la ligne rectiligne A. B.

Art. 3^o.

Les dispositions qui précèdent ont lieu
sans préjudice des droits d'usage ou autres
qui seraient déjà ou seraient acquies.

(Signature)

En 1785 le Rove comptait environ 440 habitants et, en 1910, 442. Puis elle s'est accrue au fil des années jusqu'en 1946 (1 074 habitants). Période de décroissance démographique jusqu'en 1936 (485 habitants), suivie d'une forte croissance jusqu'à nos jours : 705 habitants en 1954, 1 186 en 1962, 1 709 en 1968, 2 233 en 1975, 2 707 en 1982, 3 429 en 1990, 4 005 en 1999, 4 223 en 2009, 5 128 en 2017...

Les habitants vivaient principalement de l'élevage (chèvres, moutons, quelques vaches et chevaux), de l'agriculture (blé, vignes, oliviers, amandiers) et de la sériciculture (vers à soie). S'ajoutaient à ces ressources les produits de la chasse (chasse aux lapins à l'aide d'un furet, bécasses assez rares, etc.). Les pêcheurs en mer étaient assez peu nombreux et habitaient les calanques.

Au 20^{ème} siècle, y a eu plusieurs maires nommés Gouiran, un patronyme très répandu dans le village. La commune est gérée par des membres du PCF depuis 1947. Monsieur Georges Rosso, conseiller municipal depuis 1971 puis maire depuis 1981, démissionne le 1^{er} mars 2025 à l'âge de 95 ans, et laisse la place à son premier adjoint Paul Sabatino, 72 ans. <https://www.lerove.fr/passation-du-maire-georges-rosso-a-son-premier-adjoint-paul-sabatino-a-compter-du-1er-mars-2025/>

Quelques personnalités de la commune :

Plusieurs personnes de la commune ont une notoriété plus que locale :

- l'ancien maire Georges Rosso, dont nous avons parlé plus haut, qui était devenu aussi le maire le plus âgé du département (mais pas de France).
- [Maurice Gouiran](#), un écrivain français né le 21 mars 1946, au Rove, dans une famille de bergers et de félibres (auteurs, poètes de langue provençale moderne).
- André Gouiran (et ses chèvres, voir ci-dessous)
- [Thierry Chauvelot](#), jeune peintre autodidacte.

Et les chèvres ?

Le Rove compte une spécialité : la brousse du Rove.

La véritable brousse du Rove est produite à partir du lait de chèvres de la race du Rove (la Rove) sur le territoire de la commune du Rove. Les chèvres du Rove sont connues pour leur esthétique, leur robustesse et leur rusticité. Elles viendraient de Mésopotamie, importées par les Phéniciens. Elles donnent moins de lait que les Alpines ou les Saanens (environ 1 litre par jour), mais ce lait est bien plus riche et plus parfumé puisque ces troupeaux supportent mal la stabulation (vie en étable) et sont élevées en pleine colline. Toutes les « Rove » ne se ressemblent pas : on en trouve de 15 robes différentes et leurs cornes sont de trois types (voir le livre cité plus bas).

La brousse du Rove est un mets connu que l'on peut trouver à la carte des restaurants huppés de la région et qui est l'objet de nombreuses contrefaçons (les brousses dites « du Rove » fabriquées avec du lait de vache inondent les marchés).

Avant les années 1960, les marchands de brousse du Rove proposaient les brousses à Marseille au son de la corne et au cri de « Leï broussou dou Rové ! ». Une expression en est restée : « À l'heure des brousses » en référence à l'heure très tardive à laquelle on commençait à faire des brousses après avoir effectué une longue traite du troupeau. Nous avons aussi à Niolon le passage de notre chevrrière qui prévenait les amateurs avec sa corne.

A noter qu'en 1830, on comptait dans la commune du Rove 2 500 chèvres et 1 800 moutons ; en 1900 les troupeaux regroupaient 4 000 chèvres ; et, en 1950, 2 000 chèvres. A cette époque (1950), les éleveurs avaient mis leurs boucs en commun et, après les saillies, ils les laissaient dans les calanques de Méjean et de l'Érevine où ils se débrouillaient seuls pour se nourrir et s'abreuver durant la moitié de l'année.

Mais la difficulté du métier et la construction de l'autoroute, qui a fait disparaître le canal de Provence du fond du vallon de Passepas à la fin des années 1980, ont déclenché la disparition des troupeaux. Aujourd'hui, il ne reste au Rove plus qu'un éleveur, André Gouiran (dont les deux fils Frank et Marc ont repris l'élevage), propriétaire de 400 chèvres. Il perpétue ainsi une tradition familiale de 15 générations ! André a écrit plusieurs livres, dont « Le Rove, ses chèvres et ses collines » (Editions Tacussel, 1999) et a même chanté <https://www.dailymotion.com/video/x7uf3o>.

En mai 2020, le fromage « [Brousse du Rove AOC](#) » obtient le label AOP par la Commission européenne.

On peut trouver cette brousse à l'épicerie de Niolon et à la fromagerie, 17 rue Adrien Isnardon, 13740 Le Rove, tél 04 91 09 92 33 (ouvert tous les jours de 8 à 12H et de 17 à 19H)



Troupeau de chèvres et son berger (Théodore Jourdan, 1833-1908)

---- Extraits du livre « De l'Estaque à PONENT » de Gérard Chev , 2003 (page 150) :

D s que l'on parle des villages   l'int rieur des terres, on ne doit pas oublier la duret  de la vie des paysans qui travaillaient dans un pays de rocs, de vent et de soleil, sans terre et sans eau. Leurs cultures se r sumaient   la vigne   l'olivier, aux amandes et   quelques l gumineuses.

Mais les habitants du Rove  taient connus, surtout pour l' levage de leurs ch vres.

Les ch vres du Rove appartiennent   une race r put e, surtout pour sa rusticit , mais leur lait, parfum  de la senteur des maigres plantes de nos collines, et le savoir-faire des chevriers nous permettait de d guster leurs d licieux petits fromageons et surtout leurs c l bres brousses du Rove.

A l' poque de ma jeunesse, lorsque Mme Moutoux, la femme du berger, venait   pied du village,   travers les collines, pour nous vendre ses produits, elle s'annon ait   grands coups de cornes (la trompe, pas celle de ses ch vres). A cet appel qui r sonnait dans la calanque, les m res de famille sortaient de leur maison avec une belle assiette bien propre dans une main et le porte-monnaie dans l'autre.

Install e sur le coin d'une table, elle soulevait le torchon blanc qui recouvrait son grand panier d'osier et sortait de petits c nes de fer blanc, qu'elle secouait d'un geste ses, avant d'allonger d licatement dans l'assiette les fragiles fromages blancs. A hauteur de mes yeux d'enfants, je contemplais les gestes, pour moi rituels, de la marchande avec un regard admiratif et gourmand.

Les calanques de Niolon et la Vesse, situ es face   la rade de Marseille   quelque 5 kilom tres du chef-lieu, abritent chacune un petit village de p cheurs et un port, et re oivent le dimanche la visite de Marseillais d sireux de se d tendre.

Le sentier littoral (non balis , localement d licat), qui a son origine   l'Establon, au bord de l'ancienne route   la hauteur du tunnel du Resquilladou, contourne la pointe de Figuerolles, passe dans les calanques de la Vesse puis de Niolon et, quittant le territoire de la commune   la calanque de l' revine, poursuit vers la Redonne d'Ens s.

Le tunnel du Rove :

Construit par l'entreprise Léon Chagnaud sous la maîtrise d'œuvre du Port Autonome de Marseille, il a été inauguré par le Président de la République Gaston Doumergue en 1927. Il était fréquenté par des bateaux de plaisance ou de pêcheurs ainsi que des péniches transportant marchandises ou hydrocarbures. C'est le plus grand canal souterrain du monde !

Malheureusement, la voûte de ce tunnel s'est écroulée le 16 juin 1963, à 5,4 km de l'entrée sud, sur la commune de Gignac, formant un cratère de 15 m de profondeur sur une longueur de 200 m ! Cet ouvrage coûteux fut ensuite inutilisable, évidemment.

De temps en temps on parle de sa réhabilitation, mais cela coûterait extrêmement cher.



Entrée du tunnel du Rove, côté Marseille, vers 1950

Quelques chiffres :

- construit de 1911 à 1923, mis en service en 1926, inauguré en 1927
- longueur : 7 120 m
- largeur : 22 m (18 m pour le canal et 4m de trottoirs
- hauteur : 15,4 m
- il a fallu pour le construire 1 300 tonnes de dynamite et 4 000 m³ de béton (? ça paraît peu).
- 2,3 millions de m³ de déblai ont été extraits
- 3 000 ouvriers ont participé à sa construction. Beaucoup sont morts et enterrés au cimetière du Rove.
- il a finalement coûté 288 millions de francs au lieu des 71 prévus !

<https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/dossier/IA13001449>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Tunnel_du_Rove

<https://www.lerove.fr/decouvrir-le-rove/patrimoine/le-tunnel-du-rove/>

<https://madeinmarseille.net/23221-reouverture-tunnel-rove-etang-berre/>